



Chère.e adhérent.e,

Votre entreprise, comme les 250 autres entreprises adhérentes de notre Chambre Régionale conjugue efficacité économique, soucis de l'impact social, de l'intérêt général, de la solidarité et de l'équité humaine et territoriale.

Votre Chambre Régionale a comme mission de promouvoir et de développer votre mode d'entreprendre dans toute sa diversité sur l'ensemble de notre région Provence Alpes Côte d'Azur.

La Région, les EPCI, acteurs locaux du développement économique sont désormais les interlocuteurs majeurs dans ce domaine. L'enjeu est aujourd'hui de leur faire prendre conscience et de leur faire connaître vos réponses à leurs enjeux de développement économique et social locale. Pour cela nous avons programmé dans les dernières semaines plusieurs événements qui favoriseront la mise en visibilité de la contribution de vos entreprises à la création de valeur dans nos territoires.

Pour le 1^{er}, nous avons inauguré, le 06 novembre, le nouveau siège social de la CRESS PACA au Centre-Ville de Marseille. Cet événement a été l'occasion de lancer le mois de l'ESS et de remettre le prix régional de l'entreprise régionale du mois de l'ESS est volontairement adressé aux décideurs publics et privés de la région. Il s'agit d'accroître la notoriété de la marque CRESS et de la faire peser dans l'écosystème des décideurs économiques de notre région.

Le second, en continuité, a été l'organisation de la 15^{ème} édition du mois de l'ESS. Son importance n'est plus à prouver. Au fil des éditions il met en visibilité la diversité de vos entreprises de l'ESS et leurs réponses aux défis

sociaux toujours nombreux. Il fait prendre conscience du poids de nos entreprises et leur contribution au développement économique local.

Le troisième est à venir. Il s'agit du lancement du Tour Paca du « Guide des bonnes pratiques de l'ESS ». Vous le savez, la loi du 31 juillet 2014 instaure la présentation annuelle de ce guide devant l'assemblée générale souveraine de chaque entreprise de l'ESS. Il s'agira de rendre compte de la dynamique d'amélioration continue engagée par l'entreprise pour faire converger ses pratiques aux principes et valeurs de nos organisations. J'ai la conviction que c'est là un formidable véhicule pour mettre en relief notre identité et notre différence dans les territoires. Je viendrai partager cette conviction auprès de vous dans les prochains mois autour de 4 étapes de notre Tour Paca.

Enfin, le quatrième est l'officialisation du lancement des 1^{ères} délégations territoriales de la Chambre Régionale dans au moins 3 départements de notre région courant le 1^{er} trimestre 2018. L'inscription des entreprises de l'ESS dans les écosystèmes territoriaux structurés par la Région pour animer les orientations de sa politique de développement économique (SRDEII) nécessite que la parole organisée représentative des entreprises de l'ESS de la CRESS PACA puisse être portée localement. La transversalité et la cohérence entre ces échelons territoriaux de notre organisation et notre échelon régional nous donnera davantage de force pour nous adapter à un environnement toujours en mouvement.

Beaucoup reste à faire, mais soyez convaincu que jamais l'expression « changer l'échelle de nos entreprises de l'ESS » n'a trouvé autant de sens commun dans notre région. C'est d'abord et avant tout le résultat de votre adhésion à la CRESS PACA qui donne chaque jour plus de réalité à faire de notre organisation un véritable mouvement d'entreprises de l'ESS.

Votre dévoué.

Denis PHILIPPE

Président

Chambre Régionale des entreprises de l'ESS